

VOTRE DÉPUTÉE EN ACTION

NUMÉRO 1
#JUN2019

JOURNAL PARLEMENTAIRE - PERRINE GOULET, Députée de la 1ère circonscription de la Nièvre

« Ensemble, construisons un nouveau projet pour la Nièvre »

« Ce territoire, c'est celui que je suis fière, aujourd'hui, de représenter au parlement pour porter la voix des Nivernais, pour soutenir l'image et le développement de notre département. »

REJOIGNEZ-MOI



Site internet

Perrine Goulet

Députée 1ère circonscription de la Nièvre

ÉDITO

Avant toute chose, je tiens à remercier tous les nivernais qui ont donné leur voix à la liste Renaissance pour les élections européennes et qui ont fait de notre liste la deuxième force de notre département. Toutefois, je regrette le choix de nos territoires ruraux de porter en tête la liste du Rassemblement National. Je tiens à rappeler que ceux qui se nourrissent des difficultés, de la misère, de la détresse et de la peur des autres, qui se disent « patriotes » ou prônent la préférence nationale, sont régulièrement absents de toute assemblée, qu'ils ne proposent rien et qu'ils affichent systématiquement des bilans catastrophiques comme lors de la dernière mandature de la commission européenne.

L'autre enseignement de ce scrutin, est que les nivernais et les français ont mesuré que pour défendre notre planète c'est au parlement européen qu'il faut agir. En effet, entre les engagements sur ce thème de la liste Renaissance et la percée d'EELV, c'est un signal fort en faveur de l'écologie qui a été envoyé.

C'est dans ce contexte que je continuerai à défendre, sans relâche la Nièvre, dans mes votes et mes interventions à l'Assemblée Nationale. Je me battrais pour que mon département retrouve sa place en France et que le nationalisme ne soit jamais au pouvoir. Car, contrairement à ce que certains indiquent, Oui ! Le gouvernement agit pour la Nièvre !

Des décisions déterminantes ont été prises pour l'avenir de notre département. Les exemples ne manquent pas. Récemment le gouvernement a confirmé le soutien de l'État par la signature du Pacte Territorial pour la Nièvre (à lire ci-contre). Citons encore la création... du campus numérique, l'école de kinésithérapie (même si à ce jour, la région bloque cette ouverture), la mise en place d'un hélicoptère de santé, l'accompagnement des entreprises et du site de Magny-Cours ou encore la rénovation du quartier du Banlay. Le Conseil Départemental a reçu des financements supplémentaires pour faire face à ses dépenses et le montant global des dotations nivernaises n'a pas diminué.

Au cours des 10 dernières années, ce type de décisions et d'accompagnement ont été trop rares pour notre département. Je connais les difficultés auxquelles beaucoup d'entre vous doivent faire face : le chômage d'abord, les inquiétudes sur l'avenir de vos enfants, la peur de perdre son travail, les difficultés pour se loger,... Mon travail consiste à répondre à ces inquiétudes à travers mon engagement et les dossiers que je porte. Il est difficile dans un contexte où l'on mélange tout, où l'on dit tout et n'importe quoi, où l'on ne cesse de dire que tout va mal de se forger une opinion et d'espérer.

Je fais partie de ceux qui ne se résoudront jamais à la fatalité parce qu'elle appelle à l'immobilisme et au repli sur soi. Je continuerai à me battre et à travailler encore et toujours pour mon département la Nièvre car j'en ai assez d'entendre toutes ces voix constamment le dénigrer ou ne parler de la Nièvre qu'en terme négatif.

Je crois en nos ressources, en notre potentiel, aux femmes et aux hommes qui y vivent. C'est le sens de mon engagement pour vous !



VISITE DANS MA CIRCONSCRIPTION, ÊTRE LÀ POUR VOUS !

Comme vous le savez, je mène mon mandat de députée en étant le plus proche possible de vous. J'aime également aller à la rencontre des élus des communes de ma circonscription et de leurs entreprises. C'est dans ce

cadre que le 17 mai dernier, je me suis rendue à Neuvy-sur-Loire pour une matinée d'échanges avec monsieur le maire, Patrick Bondeux et la visite des entreprises de la menuiserie Beauvois et de la fromagerie Perot.

Je viendrai régulièrement à votre rencontre sur le territoire à partir de septembre 2019



Retrouvez mon intervention en scannant ce QRcode.

MESURES ÉCONOMIQUES, DU POUVOIR D'ACHAT EN PLUS

Les mesures d'urgence économique et sociale annoncées par le président de la République, en décembre dernier, représentent un gain moyen de pouvoir d'achat de 850 euros par ménage. Il s'agit de la plus forte augmentation depuis 12 ans. C'est un bilan satisfaisant mais nous devons faire davantage. Nous continuerons à travailler pour apporter plus aux Français. Nous mettrons tout en œuvre pour réduire les inégalités, encourager le retour au travail et améliorer encore, le pouvoir d'achat.

Voici quatre mesures clés :

1. plus de 4 millions de foyers bénéficieront de la prime d'activité, soit 50% de plus qu'en décembre 2018. C'est 3 milliards d'€ de pouvoir d'achat redistribués aux actifs modestes.
2. plus de 2 milliards d'euros ont été versés à 5,5 millions de salariés, pour un montant moyen de prime exceptionnelle de 400 €.
3. Près de 7 millions de salariés du privé ont effectué des heures supplémentaires au 1^{er} trimestre. En 2019, l'exonération fiscale et sociale de ces heures procurera 3 milliards d'€ de pouvoir d'achat supplémentaires aux salariés et aux fonctionnaires.
4. Pour 5 millions de retraités c'est 1,3 milliards d'euros par an qui leur seront versés suite à l'annulation de la hausse de CSG.

LA NIÈVRE EST SOUTENUE PAR L'ÉTAT

Le gouvernement a confirmé le soutien de l'État au territoire Nivernais par la signature du Pacte Territorial pour la Nièvre en présence de Madame Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé et Madame Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires, lors de leur venue dans notre département en février dernier.

Ce projet partagé de territoire s'articule autour de 4 objectifs, la revitalisation du territoire, le soutien aux filières, le renforcement du pôle universitaire et l'offre de formation, et la valorisation de l'attractivité touristique et culturelle de notre département. Être fier du département de la Nièvre,

« reconquérir » son territoire en terme économique, social, culturel, le valoriser... en définissant un plan d'actions structurantes et innovantes avec les différents partenaires.

Dans ce cadre l'état s'engage notamment à accompagner l'Agglomération de Nevers pour développer la 5G, la mise en place d'un hélicoptère santé à partir de 2020 basé sur le centre hospitalier de Nevers, un investissement de 17,2 millions d'€ pour la rénovation du quartier du Banlay, le déploiement du programme « Action Coeur de ville » à Cosne-sur-Loire ou l'accompagnement du site de Magny-Cours et le pôle véhicule du futur dans le développement de la filière automobile.



MOBILITÉS : DES SOLUTIONS POUR TOUS, POUR TOUS LES TERRITOIRES

La mobilité est au cœur des enjeux de notre société, elle est le premier facteur d'émancipation individuelle, de cohésion sociale et territoriale. Augmenter la part du vélo dans les trajets quotidiens, donner la priorité à l'entretien de nos infrastructures, déployer les mobilités propres, libérer l'innovation... c'est ce que prévoit le projet de loi d'Orientations des Mobilités.

J'ai eu l'occasion d'échanger, le 6 mai dernier, à l'INSERR, sur cette

loi et répondre aux questions des acteurs nivernais de la mobilité. Ce projet de loi en cours d'examen à l'Assemblée Nationale, déjà adopté par le Sénat, a pour volonté d'engager une transformation profonde en matière de mobilité, de manière à apporter à tous les citoyens des solutions de transport quotidiennes et plus accessibles sur l'ensemble du territoire mais aussi plus respectueuses de l'environnement.



Mardi 14 mai
Rencontre avec Jimmy Brun,
conseiller technique transports
à Maignon et à l'Élysée.

FINIR LA MISE À 2X2 DE VOIES DE LA RN7 EST UNE PRIORITÉ ABSOLUE

Avec mes collègues, Patrice Perrot et Nadia Soilogoub, nous nous battons collectivement pour obtenir les crédits nécessaires à la reprise du chantier de la RN7 au sud du département. Le mardi 14 mai, nous avons rencontré le conseiller du premier ministre qui est mobilisé sur ce sujet. Cet entretien fait suite au précédent rendez-vous avec le cabinet de madame la ministre des transports, Elisabeth Borne, et à la question que j'avais posée, lors de la séance de Questions Au Gouvernement, à la ministre il y a quelques semaines.

L'A77 est un véritable serpent de mer, cette situation est devenue insoutenable. Il est urgent d'agir vite même si nous savons que les contraintes budgétaires sont fortes. Le manque à gagner, dû aux radars automatiques vandalisés, s'élève à 660 millions d'euros depuis 2018. Ces recettes sont, en partie, affectées à l'Agence de financement des infrastructures de transport.

EN MISSION : AIDE SOCIALE À L'ENFANCE



« Il faut un accompagnement jusqu'à l'insertion des enfants »

Retrouvez mon intervention sur Europe 1 et RMC en scannant ces QRcode.



C'est avec insistance que j'ai demandé une mission parlementaire dédiée à l'Aide Sociale à l'Enfance. J'ai souhaité cette mission, poussée par mes rencontres auprès des professionnels, notamment nivernais, qui font preuve d'un engagement exemplaire mais qui m'ont également indiqué leurs difficultés.

Cette mission vise à relever les bonnes pratiques et les dysfonctionnements et proposer des solutions pour améliorer l'accueil et l'accompagnement de chaque enfant suivi par l'Aide Sociale à l'Enfance, aujourd'hui au nombre de 340 000. Cette mission s'achèvera au mois de juillet prochain.

Je donne comme priorité à cette mission, le bien être des enfants en terme d'accueil, d'écoute et d'accompagnement. Il ne s'agit pas d'une simple politique territoriale mais d'humanisme. C'est pour cette raison que je suis préoccupée quand on me parle d'ouverture de nouveaux centres d'accueil sans réfléchir à l'accompagnement des fratries ou à la limitation des ruptures de parcours.

La mission est composée de vingt-trois députés de toutes couleurs politiques. Chaque semaine, nous auditionnons et donnons la parole à tous les acteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance : ex-enfants placés, avocats, magistrats, associations, collectivités, professionnels, familles, médecins, institutions...

Nous essayons également d'aller dans les territoires mais force est de constater les difficultés des institutions à nous ouvrir les portes. Ce qui est plutôt inquiétant.



Je vous invite à rejoindre ma chaîne Youtube, où chaque semaine je vous rends compte de l'avancée de cette mission.

“

« Mon engagement en faveur des enfants placés à l'Aide Sociale à l'Enfance est total. Je veux améliorer leurs conditions d'accueil et d'accompagnement »

”

DÉCOUVREZ

Mon site internet et suivez mon actualité



Site internet



Facebook



Twitter

Pour me contacter

perrine.goulet@assemblee-nationale.fr

EN CIRCONSCRIPTION

42 bis Boulevard Victor Hugo
58000 Nevers

03 86 21 95 65

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

101, rue de l'Université
75355 Paris 07

01 40 63 76 87



LA RÉPUBLIQUE
En Marche !